



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 04/04/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	9	9

Vote
A l'unanimité Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2023, le 4 Avril à 18:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. POISSON André, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 28/03/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 28/03/2023.

Présents : M. POISSON André, Maire, M. CHENAULT Johann, Mme ASSELIN Caroline, M. BAUNARD Dominique, Mme GEINDREAU Sabine, Mme BECQUE Cathy, M. PELLETIER Laurent, M. FRAPPIN Christophe, M. FRANCCART Jean-Luc

Secrétaire de séance : Mme ASSELIN Caroline

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture de Montargis

D2023_20 – Demande de subvention pour les prestations des Trompes de Chasse

Le Maire explique que les Trompes de Chasse vont participer aux diverses animations communales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **valide** la participation des Echos de Chamerolles qui s'élève à 900,00 €,
- **autorise** le Maire à signer le contrat d'engagement,
- **sollicite** une subvention du Conseil Départemental sur le programme « Fonds d'Accompagnement Culturel aux Communes »,
- **arrête** le plan de financement comme suit :
 - Subvention du Conseil Départemental 50 % 450,00 €
 - Autofinancement + 450,00 €900,00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 07/04/2023
Le Maire
M. André POISSON



Le secrétaire de séance,
Mme ASSELIN Caroline